

Résolution de l'UDC Suisse

Pour une neutralité perpétuelle, armée et intégrale

L'UDC regrette que le Conseil fédéral ait renoncé à la neutralité intégrale. Elle demande au Conseil fédéral de revenir le plus rapidement possible à la neutralité permanente, armée et intégrale. Il s'agit d'un instrument qui a fait ses preuves pour que la Suisse ne soit pas entraînée dans des guerres et des conflits internationaux et qui lui permettra à l'avenir de proposer à nouveau ses bons offices à la communauté internationale.

Reconnaissant que la **neutralité perpétuelle et armée** de notre pays :

- est un pilier de la Confédération depuis le Congrès de Vienne en 1815 ;
- assure la paix intérieure et extérieure depuis plus de 200 ans ;
- a préservé la Suisse d'une participation mortelle aux deux Guerres mondiales ;
- garantit la sécurité et la stabilité de notre petit Etat ;
- est ancrée dans la Constitution fédérale,

les délégués de l'UDC Suisse demandent instamment au Conseil fédéral :

- de **proposer ses bons offices à la Russie et à l'Ukraine**, afin de participer à l'édification de la Paix ;
- **de proposer la Suisse comme place de négociation ;**
- de faire usage **de toutes les options diplomatiques ;**
- **de respecter sans condition la neutralité armée perpétuelle**, conformément au préambule et aux articles 2, 54, 57-60, 173 et 185 de la Constitution fédérale ;
- **de rétablir pleinement la capacité défensive de la Suisse**, afin de garantir la neutralité armée et de protéger le pays et ses habitants contre de potentielles attaques ennemies ;
- **de ne pas chercher à adhérer à l'OTAN ni à la politique de sécurité et de défense commune de l'UE (PESCO).**

Coire, le 9 avril 2022